

## CONTRAT EXPOSANT MARCHÉ DE CREATEURS

**JEUDI 25 JUILLET 2024**

Place Pasteur - 07 240 Vernoux en Vivarais

Ouverture au public : 9h - 18H



**A REMETTRE AVANT LE 15 MAI 2024**

Nom de votre enseigne de stand (en lettres capitales):

Nom du responsable:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone fixe:

Téléphone portable:

E-mail:

N° de SIRET:

N° d'Assurance:

Compagnie:

Toute personne participante déclare avoir une assurance professionnelle liée à l'activité proposée lors du Marché des Culotté(e)s. Elle renonce à tous recours contre l'organisateur, qui se retrouve ainsi dégagé de toute responsabilité pour tous les dommages pouvant survenir. Néanmoins, il est obligatoire de joindre une copie de votre attestation d'assurance à ce dossier de candidature.

Activité à détailler:

Produits exposés (**joindre impérativement 3 photos couleur présentant votre activité avec photo de stand**):

Ordre de prix des produits proposés:

Surface du stand (maximum 4 mètre linéaires par 3 mètre de profondeur)

Pour un espace différent (moins de mètre linéaire ou plus de profondeur), précisez:

**Utilisez-vous un barnum ou un parasol:**

*Prévoir du lest et des spits (en cas de vent)*

Dans le cas où vous avez besoin de branchement électrique indispensable merci de le préciser (le marché n'est pas en nocturne) :

*L'association ne fournit pas de barnum, tables, chaises ou éclairage de stand.*

**Mode de paiement : 2 chèques bancaires libellés à l'ordre de "Association Les Culotté(e)s"**

**Un chèque de 30 Euros comprenant l'adhésion ( 5euros, obligatoire juridiquement ) à l'association « Les Culotté(e)s » encaissé lors de l'acceptation du dossier de candidature.  
Un chèque de 20 Euros encaissé le jour de l'événement.**

L'événement étant gratuit, les emplacements couvrent uniquement les frais de communication (affiches, flyers, banderoles) et ces outils seront édités un mois avant. En cas d'annulation de votre participation après que votre dossier eu été retenu, les 50€ engagés pour la réservation de votre emplacement ne seront pas remboursés. L'association ne dispose pas de ressources nécessaires pour couvrir les frais engagés pour la communication.

Afin d'alimenter notre page Facebook, les différents blogs et sites internet, nous vous demandons d'envoyer 2 photos numériques présentant votre activité au mail suivant :  
[marchedesculottes@gmail.com](mailto:marchedesculottes@gmail.com)

Vous autorisez Les Culotté(e)s à utiliser vos photos afin de communiquer sur le Marché de Créateurs des Culottées.

**ATTENTION: CES PHOTOS NUMERIQUES NE REMPLACENT PAS LES PHOTOS PAPIERS DEMANDEES POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE.**

Le contrat de réservation exposant doit être complété, signé et accompagné des 2 chèques à l'ordre de "Association les Culotté(e)s".

**En signant ce contrat, l'exposant s'engage à respecter toutes les clauses du règlement général ci-joint à ce formulaire.**

Dossier de candidature à envoyer à l'adresse suivante:

**Association Les Culotté(e)s 1495 route du pont du Beley 07240 Vernoux-en-Vivarais**

Fait à:

Le:

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »: